



EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 3 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 3 octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Claude CARCELLER, Bernard JEREZ, Jeanine NONROY, Catherine GIL, Norbert ALAÏMO, Laure DESVARD, Christophe BOYER, Virginie GUSTAVE, Pauline LAINE-CURTAN, Amélie D'HURLABORDE, Christian LIGONNIERE.

Etaient excusés : Claude GOUJON, Marie-Claire FRYDER

Etaient absents :

Hélène BOUHELIER – démissionnaire ce jour

Ludovic GAHLAC

Ont donné procuration :

Claude GOUJON donne pouvoir à Bernard JEREZ

Marie-Claire FRYDER donne pouvoir à Laure DESVARD

En exercice	15
Présents	11
Votants	13
Pour	
Contre	
Abstention	

Date de la convocation : 02/10/2025

Secrétaire de séance : Jeanine NONROY

Objet : Modification du tableau des emplois

N° DEL 20251003-022

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que depuis la rentrée scolaire 2025, les modalités de services à la cantine ont été changé.

En effet, afin que les enfants de l'école maternelle puissent manger dans un environnement calme, un double service a été mis en place.

Les petits de la maternelle déjeunent de 12h à 12h45 et les grands de l'élémentaire de 12h30 à 13h15.

Ce double service, après une phase de test de 3 semaines s'avère être très positif, tant au niveau des petits qui sont plus calmes, et de l'ambiance générale qui a un niveau sonore acceptable pour une cantine.

Les bénéfices sont ressentis par les enfants et par l'équipe d'animation.

Cependant, pour la responsable de la cantine, cela impose une gestion et une organisation de travail différente qui la constraint à une cadence de travail non acceptable sur la durée. De plus, afin d'avoir un taux d'encadrement suffisant pour le nombre d'enfants, il est nécessaire de créer un poste supplémentaire, ainsi que pour l'animation du soir.

Les missions de ce poste consisteront à apporter un soutien à la cantinière sur le temps du repas (lavage des plats et ustensiles en cuisine, rangement vaisselle, service en salle, etc...), un soutien sur le temps de surveillance de la récréation et enfin une aide au ménage de salle de restauration en fin de service, et la surveillance des enfants au périscolaire du soir (aide aux activités, aide aux devoirs...)

Ce poste d'aide à la pause méridienne et au soir du périscolaire, de 12h à 14h et de 16h à 18h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis des semaines d'école, sera proposé sous une forme annualisée à 12h30 par mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

♦ DECIDE de la création de l'emploi suivant, à compter du 1^{er} octobre 2025,

- Emploi d'agent d'aide à la pause méridienne et au périscolaire du soir à temps non complet, à raison de 12,5/35ème pour assurer à 100% de son temps de travail à l'accompagnement de la cantinière et des animateurs sur le temps de la pause méridienne de 12h à 14h à la cantine de Montpeyroux et de 16h à 18h00 au périscolaire du soir.

♦ PRECISE que la rémunération sera basée sur celle du cadre d'emploi des adjoints techniques

♦ CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches utiles à cet effet.

Fait et délibéré le jour, mois et année dessus :

Le Maire :

Claude CARCELLER.

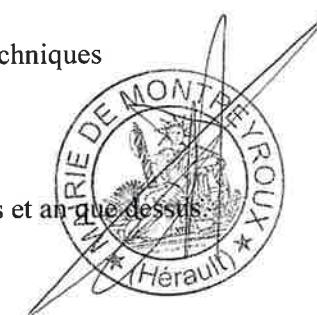


TABLEAU DES EMPLOIS

TABLEAU DES EMPLOIS TITULAIRES

Emplois à temps complet

Emplois	Nombre	Cadre d'emploi
Service administratif	3	
Secrétaire générale de Mairie : Elaboration et suivi budgétaire - Suivi des marchés publics - gestion du personnel – conseil municipaux	1	Attaché territorial
Accueil du public – état civil - service électoral - secrétariat - suivi location des salles et association	1	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe
Comptabilité - Gestion de l'urbanisme	1	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe
Service technique	2	
Encadrement de l'équipe technique : Instruction des dossiers d'urbanisme - suivi des chantiers - suivi des réseaux d'eau et d'assainissement	1	Agent de maîtrise
Ouvrier polyvalent (entretien de la voirie et des bâtiments, fleurissement, travaux dans les forêts, ...)	1	Adjoint technique
Service social	1	
Aide aux institutrices des classes de maternelle - surveillance de la garderie périscolaire	1	ATSEM
TOTAL à temps complet	6	

Emplois à temps non complet

Service de restauration scolaire et périscolaire	1	
Aide à l'accompagnement de la cantinière et des agents d'animation sur le temps méridien et le soir au périscolaire	1 12,5/35	Adjoint technique <i>(recrutement en CDD si aucune candidature de titulaire)</i>
Service social	3	
Service d'animation périscolaire	3 20/35 21/35 16/35	Adjoint d'animation <i>(recrutement en CDD si aucune candidature de titulaire)</i>
Service social	1	
Aide aux institutrices des classes de maternelle - surveillance de la garderie périscolaire	1 33,5/35	ATSEM <i>(recrutement en CDD si aucune candidature de titulaire)</i>
TOTAL à temps non complet	5 (2,94 ETP)	

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS CONTRACTUELS

Emplois à temps complet

Service technique - CDI	1	
Ouvrier polyvalent (entretien de la voirie et des bâtiments, fleurissement, travaux dans les forêts, ...)	1	Adjoint technique
Service périscolaire - CDI	1	
Responsable du service d'animation périscolaire	1	Animateur territorial
TOTAL à temps complet	2	

Emplois à temps non complet -		
Service administratif - CDI	1	
Agent postal communal	1 18.5/35	Adjoint administratif
Service culturel - CDI	1	
Responsable médiathèque	1 25/35	Adjoint du patrimoine
Service Restauration scolaire - CDI	1	
Responsable de la cantine	1 30/35	Adjoint technique
TOTAL à temps non complet	3 (2,10 ETP)	

Soit 16 agents pour 13,04 équivalents temps plein